



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CASTETS EN DORTHE (Siren : 253302251)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Castets et Castillon
Arrondissement	Langon
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/11/1966
Date d'effet	18/11/1966

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Patrick LABAYLLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	7 LA GRAVETTE SUD
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33210 CASTET EN DORTHE
Téléphone	05 56 61 58 40
Fax	
Courriel	syndicat.eau.castets@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 814
Densité moyenne	144,66

Périmètres

Nombre total de membres : 12

- Dont 12 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Auros (213300213)	1 024
33	Bieujac (213300502)	578
33	Brannens (213300726)	237
33	Brouqueyran (213300742)	203
33	Castets et Castillon (200064301)	1 490
33	Coimères (213301302)	1 034
33	Langon (213302276)	7 758
33	Mazères (213302797)	776
33	Roaillan (213303571)	1 661
33	Saint-Loubert (213304322)	231
33	Saint-Pardon-de-Conques (213304579)	594
33	Saint-Pierre-de-Mons (213304652)	1 228

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - <i>production, traitement, transport et distribution de l'eau potable. - travaux d'investissements, entretien des réseaux et stations.</i></p> <p>- Assainissement collectif - <i>travaux d'investissement. - fonctionnement et exploitation (entretien des réseaux et des stations d'épuration, traitement et élimination des déchets issus des ouvrages et des réseaux de traitement des eaux usées des communes adhérentes.</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Langon</p>
<p>- Assainissement non collectif - <i>délimitation des zones d'assainissement prévue à l'article L2224/10 du CGCT. - contrôle de conception des installations nouvelles ou réhabilitation. - contrôle de l'existant ou diagnostic.</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Langon</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)